



Mercredi 09.05.18 | 51<sup>e</sup> année | N° 14

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Thomas Facchinetti

## L'imagination au pouvoir !

«**S**ous les pavés, la plage», chantaient les étudiants de mai 68 sur leurs barricades. Cinquante ans plus tard, sous les pavés de Neuchâtel, ce sont la savane et la forêt qui émergent, foulées par les sabots de bronze d'un rhinocéros au Collège latin, de bufflonnes ou de meutes de loups sous la Collégiale. La belle expo en plein air de Davide Rivalta fait de la Ville un musée à ciel ouvert. C'est un double clin d'œil bienvenu à quelques jours de la Nuit des Musées. D'une part, avec ces sculptures monumentales, l'artiste fait sortir l'art du musée, partage son art avec les passants. Et ça fonctionne: partout en ville, on s'arrête, on en parle, on admire le formidable élan qui anime ces animaux sauvages.

C'est là sans doute le second clin d'œil de Davide Rivalta et de sa nature sauvage colonisant nos rues. Son exposition, intitulée «Témoins à charge», met le doigt sur ce voisinage entre l'humain et notre environnement naturel. L'oublier, c'est s'oublier soi-même.

Placée au cœur du continent européen, à la croisée des cultures, Neuchâtel exprime ainsi avec force que l'Europe ne se réduit pas aux seules institutions politiques, cibles de bien des rancœurs et rejets. L'Europe c'est nous, c'est vous, ce peut être un vrai souffle d'émancipation et de paix.

En réaffirmant avec force ce voisinage des humains et des animaux, sur notre continent, Davide Rivalta marque aussi à sa façon la «Fête des voisins»: une fête à vivre sans modération, dans l'amitié et le sourire, pour rappeler notre sauvage plaisir à vivre harmonieusement ensemble.

Directeur de la Culture et de l'Intégration



Les Neuchâteloises et Neuchâtelois sont invités à participer à la 8<sup>e</sup> édition de la fête des voisins. • Photo: Stefano Iori

# Tisser des liens entre voisins

**Vendredi 25 mai à Neuchâtel, comme dans plus de 50 communes de Suisse, la fête des voisins est une occasion de tisser des liens avec celles et ceux qui vivent à nos côtés. A chacun d'être actrice et acteur de la fête! Le formulaire d'inscription est en ligne sur le site de la Ville: les dix premiers à s'annoncer recevront un panier garni.**

Un pique-nique dans le jardin commun? Un apéro dînatoire à l'entree? Ou encore une grillade au bord du lac? La fête des voisins peut ressembler à tout cela: à chacun d'organiser sa propre fête! Mais pour ne pas vous retrouver seul à mettre sur pied l'événement, demandez de l'aide... à celles et ceux qui vivent près de chez vous.

### Dix paniers garnis offerts

Considérant qu'elle est un moyen éprouvé de rompre la solitude et l'isolement, et qu'elle est à même d'améliorer les relations de voisinage, la Ville de Neuchâtel soutient avec force la fête des voisins, qui vit sa huitième édition cette année. Son Service de l'intégration et des infrastructures culturelles apporte son appui à toute personne désireuse d'organiser sa fête des voisins. Pour commencer, on peut annoncer son événement grâce au formulaire mis en ligne sur le site de la Ville ([www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins](http://www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins)) ou en contactant le service (032 717 73 80, [siic.vdn@ne.ch](mailto:siic.vdn@ne.ch)), en précisant le lieu et le nombre approximatif de participants. Cette année la

Ville offre un panier garni aux dix premiers inscrits en ligne!

### T-shirts, ballons et affiches

Samedi 12 mai un stand d'information sera installé au centre-ville. Du matériel de promotion y sera distribué: t-shirts, ballons, cartons d'invitation, flyers et affichettes, qu'on pourra prélever également à la Boutique d'information sociale, rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel ou encore au Service de l'Intégration et des infrastructures culturelles, rue de Tivoli 28, 3<sup>e</sup> étage. Le matériel de promotion peut aussi être téléchargé sur le site de la Ville [www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins](http://www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins), où l'on trouve par ailleurs dix conseils pour réussir sa fête.



La Ville de Neuchâtel soutient la construction d'un nouveau campus à côté de la Faculté des lettres.



C'est la Nuit des musées ce week-end! Programme des réjouissances à découvrir en double page centrale.



Un legs exceptionnel vient enrichir le fonds Rousseau de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

swiss made  
+  **GINDRAUX**  
*Fenêtrier*<sup>®</sup>

 Tradition & Qualité

  
[www.gindraux.ch](http://www.gindraux.ch)



  
**DANSE  
EQUILIBRE**

Danse et  
travail corporel  
Evole 31a  
2000 Neuchâtel  
076 358 14 21

[www.danse-equilibre.ch](http://www.danse-equilibre.ch)

LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES



**Grande vente de  
Canapés d'exposition**

**OFFRES UNIQUES  
À SAISIR**

Par exemple: Salon cuir Walter, canapé 3 places  
(2 places relax électriques) + Canapé 2 places fixe

**Fr. 5'995.-** au lieu de Fr. 13'969.-

**Mobilité**

## Les cours pour aînés redémarrent

La Ville de Neuchâtel réédite ce printemps des cours gratuits destinés aux seniors, en collaboration avec Pro Senectute Arc jurassien, Büro für Mobilität, TransN et Pro Vélo. Au menu, exercices pour sécuriser ses trajets en bus avec un déambulateur (rollator) ou initiation au vélo électrique.

**Prendre le bus avec un déambulateur:** acquérir les bons gestes pour emprunter les transports publics en toute confiance et sécurité. Cours dispensé par des spécialistes en ergothérapie et mobilité. Attention, il dure 3x2 heures. Les jeudis 24, 31 mai et 7 juin de 14h30 à 16h30, à la Fondation pour la construction de maisons locatives pour personnes âgées, rue de la Dîme 72. Inscription obligatoire jusqu'au 17 mai auprès de Pro Senectute (032 886 83 39).

**Initiation au vélo électrique:** destinée à toute personne de 60 ans et plus sachant faire du vélo. Le casque est fourni mais l'assurance-accident est à la charge des participants. Vendredi 25 mai de 8h30 à 12 heures (en cas de forte pluie, reporté au vendredi 1<sup>er</sup> juin). Devant le Musée d'art et d'histoire, esplanade Léopold-Robert. Inscription obligatoire jusqu'au 18 mai auprès de la déléguée aux personnes âgées de la Ville (032 717 78 30) ou isabelle.girod@ne.ch.

**Etre mobile avec les transports publics:** les participant-es pourront se familiariser avec le système des transports publics de la région, et notamment apprendre à maîtriser les distributeurs de billets à écran tactile. Mercredi 20 juin de 8h30 à 12 heures, à l'ECAP, place de la Gare 4. Inscription obligatoire jusqu'au 13 juin auprès de Pro Senectute (032 886 83 39).



**Reflets de la séance du Conseil général qui s'est tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville**



La Ville de Neuchâtel fait bloc derrière la construction d'un nouveau campus à côté de la Faculté des lettres. • Photo: Guillaume Perret

# Union sacrée pour assurer l'avenir de l'Université

**Le Conseil général a adopté lundi à l'unanimité une résolution interpartis demandant au Conseil communal de s'engager en faveur d'Unihub, un projet de développement stratégique de l'Université de Neuchâtel qui prévoit la construction d'un nouveau campus à côté de la Faculté des lettres. Une demande de rendez-vous urgente a d'ores et déjà été déposée auprès du Conseil d'Etat, a expliqué la directrice de l'Education Anne-Françoise Loup, en assurant le plein soutien de l'exécutif à ce projet qui pourrait bénéficier d'importantes subventions fédérales, à condition de voir le jour rapidement.**

Le dépôt d'une résolution cosignée par l'ensemble des groupes est « un événement rare. C'est dire l'importance des enjeux », a souligné le PLR Alexandre Brodard. Si rien n'est entrepris rapidement en faveur de ce projet qui répond « à des critères objectifs en termes de besoins », le développement de l'Université pourrait en effet être gelé pendant de nombreuses années, au risque de voir son attractivité diminuer. Le temps presse, car le délai fixé par la Confédération pour l'octroi de subventions se rapproche.

«L'Université est l'une des institutions qui bénéficie le plus au rayonnement national et international de notre

Ville et de notre canton, sans parler de ses innombrables retombées en termes économiques, culturels et d'emplois notamment», a relevé le socialiste Jonathan Gretilat, en soulignant l'importance d'envoyer un signal fort à l'Etat à travers cette résolution de soutien. Et de déplorer: « Bridés par la situation financière et les conflits régionalistes, les grands investissements semblent malheureusement à la peine au niveau cantonal, alors que nous en avons besoin plus que jamais. »

**«Ne scions pas la branche sur laquelle nous sommes assis»**

«Ne pas investir dans le développement de l'Université, c'est scier la branche sur laquelle nous sommes assis et conduire le canton à une lente décrépitude», a abondé Sylvie

Hofer-Carbonnier pour les Vert'libéraux-PDC. «C'est même une question de survie», a renchéri le PopVertSol Stéphane Studer, en rappelant que l'Université de Neuchâtel faisait partie des vingt meilleures universités mondiale de petite taille et avait développé des pôles d'excellence dans de nombreux domaines, tels l'ethnologie ou l'hydrogéologie.

«Le Conseil communal souhaite s'engager pour le maintien et le développement de l'Université et soutient pleinement ce projet qui s'inscrit dans une vision ambitieuse, bénéfique pour tout le canton», a affirmé haut et fort la directrice de l'Education Anne-Françoise Loup. Une demande de rencontre urgente a déjà été faite auprès du Conseil d'Etat et un contact initié avec le Conseil de l'Université. (ab)

**Réglementer la vidéosurveillance**

Lors de sa séance, le Conseil général a également approuvé la création d'une commission spéciale pour encadrer la vidéosurveillance sur le territoire public et privé communal et compléter un projet de règlement élaboré par le Conseil communal pour mettre la Ville en conformité avec la convention intercantonale sur la protection

des données et la transparence. La vidéosurveillance est un thème sensible qui mérite un débat de société, a reconnu la directrice de la Sécurité Violaine Blétry-de Montmollin, en annonçant en début de séance la décision de l'exécutif de retirer ce rapport afin de permettre une discussion en amont en commission.



L'argile au cœur d'un spectacle poétique où interagissent quatre artistes d'horizons divers

# Quatre artistes sur une scène en argile

La Neuchâteloise Orélie Fuchs Chen présente un spectacle pour le moins insolite du 18 au 20 mai prochain: la scène du théâtre du Pommier sera recouverte de 4 m<sup>2</sup> d'argile meuble pour l'occasion. Cette performance met en scène quatre artistes: Pierre-Isaïe Duc, comédien, Tan Chen, sculpteur, Rosanne Briens, danseuse et Cédric Monnin, musicien passionné de flûtes de pan roumaines. Une rencontre entre la matière et les artistes, ainsi que leurs univers respectifs.

«L'argile est une matière d'une densité très forte. A la fois souple et accueillante, mais aussi brute et résistante, elle possède des qualités contradictoires auxquelles je suis sensible», explique Orélie Fuchs Chen, metteure en scène. Créée pour la première fois au Temple allemand à La Chaux-de-Fonds en juin 2017, la performance nécessite six tonnes d'argile. Conservée sous forme de plots, régulièrement humidifiés, la terre meuble prendra vie sur la scène intimiste du théâtre du Pommier.

## Expériences humaines fortes

Quatre protagonistes, chacun curieux de l'autre, cohabitent



Le spectacle d'Orélie Fuchs Chen met en scène quatre artistes, dont le sculpteur Tan Chen qui se livre à une véritable prouesse physique en modelant de l'argile meuble.

• Photo: Pierre Boldt

ensemble en interaction avec cette terre rouge. «Je souhaitais confronter des artistes, d'âge et de culture différents, avec leur mode d'expression propre. Chacun est ouvert à la rencontre, sans jouer. Sur scène, les artistes tiennent tous une place égale, sans que l'un ou l'autre soit davantage mis en valeur», explique Orélie Fuchs Chen. Et de pour-

suire: «Dans ce spectacle, qui tient davantage de la performance, le corps a tout autant de sens que les mots». Le spectacle propose des images, auxquelles les spectateurs réagiront différemment selon leur propre vécu. La performance n'est pas que cérébrale, elle fait aussi appel aux sensations corporelles et aux émotions.

## La terre ne se laisse pas faire

«L'argile apporte une ouverture poétique, un rapport plus sauvage et direct aux mots, à ce qu'on verbalise», expose Orélie Fuchs Chen. Les quatre artistes doivent composer avec la présence de cette terre. La danseuse explore une surface plus molle, parfois un peu glissante à pieds nus. Le sculpteur, lui, vit une véritable épreuve physique en façonnant des formes dans cette terre qui ne se laisse pas faire. Pour le musicien, l'argile fait beaucoup de bruit. Il doit tenir compte de toutes sortes de sons émis par le déplacement des plots. Quant au comédien, il se trouve en conflit entre la matière et le concept du mot, ces mots qui le ramènent à la terre. «L'argile nous permet de retrouver notre humanité, d'être à l'écoute non seulement de la matière, mais aussi de son corps et de la terre», relève Orélie Fuchs Chen. Et d'ajouter: «L'argile a aussi une part de féminité. C'est en quelque sorte un éloge à la femme et à l'inté- grité.» (ak)

«Argile»: vendredi 18 et samedi 19 mai à 20h30 et dimanche 20 mai à 17h au théâtre du Pommier. Infos [www.ccn-pommier.ch](http://www.ccn-pommier.ch)



## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Musée d'art et d'histoire MAHN** (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch). Exposition «Valérie Favre» jusqu'au 12.08.2018; concert du Ruckers par Javier Núñez Rivera, ma 15.05 à 12h15.

**Galleries de l'histoire**, antenne du MAHN (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch). Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

**Muséum d'histoire naturelle MHN** (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. [www.museum-neuchatel.ch](http://www.museum-neuchatel.ch). «Bisous Baveux» me 09.05 à 15h15.

**Musée d'ethnographie MEN** (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, [www.men.ch](http://www.men.ch). Exposition «L'impermanence des choses»; ciné-

club «Body, le corps du frère» film de David Nicolas Parel, en présence du réalisateur, je 17.05 à 20h15.

**Jardin botanique de Neuchâtel** (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. [www.jbneuchatel.ch](http://www.jbneuchatel.ch). Exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018; 8<sup>e</sup> Fête de la nature du je 25.05 au di 27.05, inscriptions aux activités: [www.fetedelanature.ch](http://www.fetedelanature.ch). Dans la villa, exposition «L'objet de l'exil» photographies de Vivian Olmi jusqu'au 16 juin 2018; ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Dans le parc, exposition «Eclats de nature» jusqu'au 23.09.

#### Atelier des musées

Informations et inscriptions sur [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch) ou 032 717 79 18.

Jardin botanique

• «D'où viennent les tomates?» atelier 7 à 10 ans, me 30.05 de 14h à 15h30.

MAHN

• «Atelier de gravure» dès 16 ans, di 27.05 de 11h à 17h.

MEN

• «La momie en bonne compagnie» atelier 7 à 10 ans, me 16.05, de 14h à 16h.

MHN

• «Etonnantes petites bêtes» atelier 4 à 6 ans, me 16.05 de 15h30 à 17h.

### Divers

**Lundi des mots**, [www.leslundisdesmots.ch](http://www.leslundisdesmots.ch). «Je ne vous hais pas» lectures théâtralisées autour du discours amoureux, 14.05 à 18h30, cave du Centre d'art Neuchâtel (Moulines 37).

**Bar King** (Seyon 38), JAM blues-rock, open Félix Rabin, me 09.05 à 20h45; Zeppo, sa 12.05 à 21h15; Grand Canard Blanc, ve 18.05 à 18h45 au King du Lac/Bar King dès 22h si mauvais temps; Electro Lake with dj Albruc!, sa 19.05 à 18h30 au King

du Lac/Bar King dès 22h si mauvais temps.

**Cinéma Minimum** (quai Philippe-Godet 20), «Sugarland» me 09.05, di 13.05 à 18h, ve 11.05 à 20h; «La Particule Humaine», me 09.05, di 13.05 à 20h, ma 15.05 à 18h; «L'intelligence des Arbres», je 10.05 à 18h et ma 15.05 à 20h15; «The Rider», je 10.05, sa 12.05 à 20h, lu 14.05 à 18h; «CERN et le sens de la beauté», ve 11.05, sa 12.05 à 18h, lu 14.05 à 20h.

**Espace Schilling** (fbg Hôpital 11) «Lightmotiv», exposition de Daniel Orson Ybarra jusqu'au 27 mai, ouverture du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.

**Théâtre du Pommier** (Pommier 9), [www.ccn-pommier.ch](http://www.ccn-pommier.ch). «Argile» mise en scène d'Orélie Fuchs Chen, ve 18.05 et sa 19.05 à 20h30, di 20.05 à 17h.

**Théâtre Tumulte** (Erhard-Borel 13), [www.tumulte.ch](http://www.tumulte.ch). «Une Soirée Yiddiche et Klesmer», sa 12.05 et di 13.05 à 18h.

L'actualité culturelle

## Dürrenmatt et Mai 68



Comment Friedrich Dürrenmatt a-t-il réagi face aux événements politiques et changements sociétaux majeurs survenus en 1968? C'est ce qu'invite à découvrir le Centre Dürrenmatt Neuchâtel dans une exposition richement illustrée de photos, de documents d'archive, d'œuvres originales et de témoi-

gnages. Elle montre que par-delà sa sympathie pour les préoccupations du mouvement étudiant, Dürrenmatt se méfiait des utopies révolutionnaires d'un changement radical de société. «Esprit libre», il prenait position à gauche ou à droite en fonction des situations, sans se tenir aux schémas de pensée idéologiques préétablis.

**A voir jusqu'au 9 septembre au Centre Dürrenmatt Neuchâtel, du mercredi au dimanche de 11h à 17h. Infos et programme des manifestations annexes: [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch).**

## Jonas Follonier en concert

Il écrit, compose, chante, joue de la guitare, du piano: le Neuchâtelois Jonas Follonier montera tout prochainement sur scène pour présenter son nouvel album, «Rions». Des chansons en français, aux tonalités pop-rock, qu'il défendra accompagné de Max Moeschler (guitare électrique), Luca Imhof (basse),



Jordan Irrera (guitare acoustique, clavier) et Charles Baudraz (batterie).

**Vendredi 18 mai à 20h30 au Salon du Bleu Café. Entrée libre, chapeau.**

## Expo lacustre

L'Espace d'art indépendant Smallville nous invite à plonger la tête sous l'eau à la découverte des brochets et autres animaux lacustres de François Guinchart, un Neuchâtelois passionné de plongée qui peint à partir de croquis réalisés dans les profondeurs du lac. Le vernissage a lieu ce vendredi à 18 heures.

**«Akirev Lomofon»: à voir du 11 au 19 mai au chemin des Péreuses 6.**

**Visite guidée le jeudi 17 mai à 18h. Infos: [www.smallville.ch](http://www.smallville.ch).**

## Musique de chambre

Les Chambristes donnent rendez-vous au Temple du Bas pour la 10<sup>e</sup> édition du Festival de Pentecôte. Au programme de ces trois concerts: de la musique de chambre, bien sûr, mais aussi le célèbre *Carnaval des Animaux* de Camille Saint-Saëns dans une nouvelle version concoctée par le comédien-magicien Pierrick Tenthorey, le *Concerto* pour violon de Tchaïkovski et trois créations de compositeurs suisses, dont le Neuchâtelois Jean-Philippe Bauermeister. Pour cet anniversaire, l'ensemble a invité deux grands artistes: le pianiste anglais Paul Coker, qui accompagna Yehudi Menuhin durant plus d'une décennie, et le violoniste suisse Alexandre Dubach.

**Du 19 au 21 mai à 19h au Temple du Bas. Entrée libre, collecte. Infos: [www.leschambristes.ch](http://www.leschambristes.ch).**

Le Festival de théâtre universitaire le Futhé vivra sa troisième édition ce week-end

# Sous les pavés, les planches

Le «Satyricon» de Pétrone, une comédie de Dürrenmatt et des créations originales: cinq troupes de théâtre universitaires venues de Suisse romande et de France voisine se produiront à Neuchâtel pendant le week-end prolongé de l'Ascension dans le cadre de la troisième édition du Futhé.

Eclectique, la programmation de ce festival de théâtre universitaire fondé par un groupe d'étudiants de l'Université de Neuchâtel se veut représentative de la diversité du genre. Et l'éventail est particulièrement large cette année.

«Cela va d'une création en italien inspirée d'une comédie musicale américaine au «Satyricon» de Pétrone, une pièce de théâtre antique du I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ», explique la présidente du Futhé Marie Wanert. Trois autres créations complètent la programmation. Sélectionnées parmi douze candidatures, les troupes à l'affiche proviennent des Universités de Lausanne, Fribourg,



Le comité du Futhé, un festival de théâtre universitaire qui s'enrichit cette année de nombreuses collaborations.

• Photo: sp

Neuchâtel et de Franche-Comté. Si toutes sont constituées d'amateurs, certaines font appel à des metteurs en scène professionnels.

### Aussi du cinéma

Mais le Futhé, ce n'est pas que du théâtre. «Nous nous ouvrons également au cinéma cette année en organisant un après-midi de projections en collaboration avec les associations

estudiantines Halluciné et Pierrot Production», relève Marie Wanert. Autre nouveauté, des repas à prix libre seront proposés chaque soir au public pour faire de ce festival un lieu convivial de rencontres et d'échanges. Ils seront cuisinés à tour de rôle par trois associations, dont l'Alternative étudiante durable et l'Amar.

En partenariat avec le Centre Dürrenmatt, le festival jouera par ailleurs les prolongations dimanche en proposant une lecture scénique de «Play Strindberg», une comédie corrosive du grand écrivain bernois sur les affres du mariage, dans le cadre de la Journée internationale des musées. Elle sera proposée par le Thune, l'une des deux troupes de théâtre de l'Université de Neuchâtel avec le Groupe de théâtre antique. (ab)

**Du 10 au 12 mai dans la petite salle du théâtre du Passage et le dimanche 13 mai au Centre Dürrenmatt de Neuchâtel. Programme complet: [www.futhe.ch](http://www.futhe.ch)**



Chronique culturelle

## L'art dans la rue

L'Art trouve toute sa légitimité lorsqu'il fleurit dans la rue. Présent partout en ville ce week-end, il aura fait des heureux. Il n'y avait qu'à regarder tous ces gens qui se photographiaient avec les animaux du sculpteur italien Davide Rivalta pour mesurer combien ils étaient ravis de croiser ces lions, ces loups, ces buffles, ces léopards, cet ours ainsi que ces rhinocéros en faisant leur marché. Et ces mêmes gens ont encore eu le bonheur de découvrir au hasard des rues des chorégraphies contemporaines assez déjantées, qui au Coq-d'Inde, qui dans le bassin bleu au sud de la BPU, qui derrière le Temple du Bas ou encore dans la vitrine de la boutique Caractère. La danse faisait la fête en effet et partait à la rencontre de la population. Non contents de regarder, ils furent aussi nombreux, les gens, à participer à l'un ou l'autre cours proposés tout au long du week-end. L'une des missions de la collectivité dans le soutien de la culture consiste à favoriser le fleurissement de l'art dans l'espace public et à inciter nos concitoyens à participer à une action culturelle. Mission accomplie en l'occurrence!

Patrice Neuenschwander

# Marche de l'espoir

Neuchâtel

Dimanche 27 mai 2018



**Départs:** entre 10h et 17h

**Inscriptions:**

E-mail: [tdhneuchatel@gmail.com](mailto:tdhneuchatel@gmail.com)

Sur place le jour même de la Marche

Plus d'informations sur:

[www.tdh.ch/marche-espoir-neuchatel](http://www.tdh.ch/marche-espoir-neuchatel)



**Terre des hommes**

Aide à l'enfance.



La chronique sportive de...

# Football de rue aux Jeunes-Rives



Anne Kybourg

La toute première édition du Street-Foot Challenge fait halte à Neuchâtel le 19 mai prochain. Les meilleurs street-footballeurs de la région s'affronteront à 4 contre 4 sur un terrain de 18 mètres de long aux Jeunes-Rives. Concert de rap, démonstration de foot-freestyle et de parkour complètent le programme de cette journée placée sous le signe des arts urbains.

«Le football est bien implanté en Suisse, mais de manière très conventionnelle. On joue en club et bien souvent les joueurs sont formatés et bridés. Avec le Street-Foot Challenge, j'ai envie d'apporter cette créativité qui manque», explique Abdrahmane Touré, organisateur de la manifestation. Le street-football, c'est l'essence même du football, mais sans les règles, ni l'argent qui vont avec. C'est un état d'esprit, une culture à part entière. Plus brut, plus créatif, plus spectaculaire: le football de rue n'a rien à envier à son grand frère. «Au



Le Street-Foot Challenge a l'ambition de promouvoir et d'étendre la pratique du football de rue - très populaire à travers le monde - en Suisse romande. • Photo: Diego Cupolo

street-football, on donne beaucoup plus de valeur aux gestes techniques qu'au score. Les notions de liberté et de plaisir priment sur tout le reste», précise Abdrahmane Touré.

## Challenge pour les plus de 15 ans

Des favelas de Rio aux banlieues de Paris, la pratique du football de rue est très répandue à travers le monde. En Suisse, même si les places de sport ont fleuri dans les quartiers,

la street-football ne rencontre pas un tel engouement. Le Street-Foot Challenge a l'ambition de promouvoir la discipline en Suisse romande. Les inscriptions sont ouvertes aux joueurs de plus de 15 ans en équipe de quatre. «Pour participer, nul besoin de licence, ni de pré-requis particulier», ajoute l'instigateur de l'événement. Le tournoi sera de passage à Genève, Lausanne, Neuchâtel et Delémont, avant de réunir les meilleures équipes

de Suisse romande pour une grande finale qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet à Lausanne. «L'objectif est d'organiser le Street-Foot Challenge tous les ans, mais aussi de l'étendre à d'autres villes en Suisse romande», relève Abdrahmane Touré.

## Jonglage et acrobaties

Soutenue par la Ville de Neuchâtel, la manifestation fait aussi la part belle aux arts de la rue avec de nombreuses animations gratuites. A ne pas manquer: les démonstrations de foot-freestyle proposées par la team suisse Urban level, fondée à Neuchâtel. Une discipline urbaine qui mêle jonglage et acrobaties avec un ballon rond. La musique tiendra aussi une place de choix durant la manifestation, avec en particulier un concert du groupe de rap romand Original Flow Mastaz. L'occasion de découvrir des disciplines insolites et des shows qui décoiffent!

A.K.

- **Infos et inscriptions sur [www.street-foot-challenge.ch](http://www.street-foot-challenge.ch)**



Une semaine, un sport



Un sport d'équipe complet dans un environnement convivial. • Photo: Stefano Iori

## Des aiglones ambitieuses

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente Eagles Neuchâtel Basket, un club de basketball historique implanté depuis 18 ans à Neuchâtel. Le club offre aux filles, dès 16 ans, une palette de trois équipes, pour évoluer dans le cadre qui leur convient. La 3<sup>e</sup> ligue s'entraîne une fois par semaine et évolue en championnat, tout comme la 2<sup>e</sup> ligue historique. Depuis cette année, une nouvelle équipe espoir, plus compétitive, évolue en 2<sup>e</sup> ligue avec des ambitions supérieures et s'entraîne deux fois par semaine. Les filles profitent de la richesse d'un sport d'équipe complet dans un environnement convivial et compétitif si elles le souhaitent. Infos et renseignements sur [www.eagles-basket.com](http://www.eagles-basket.com).

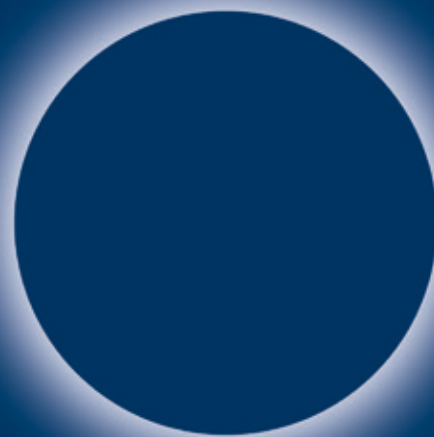
*Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à [communication.ville@ne.ch](mailto:communication.ville@ne.ch)*

# Nuit des musées

Littoral neuchâtelois  
Samedi 12 mai 2018



www.nuitdesmusees-ne.ch



La Nuit et la Journée des musées invitent le public à découvrir gratuitement les expositions des musées du canton de Neuchâtel et à participer aux nombreuses animations mises en place spécialement pour l'occasion.

Visites guidées, spectacles, ateliers pour enfants, conférences, projections de films, rencontres avec des invités, jeux, concours, et bien d'autres surprises pour les jeunes et les moins jeunes vous attendent.

L'entrée est libre dans tous les musées participants dès le début des animations.

Attention : dans certains musées, il est impératif de s'inscrire sur place pour participer aux ateliers pour enfants, le nombre de participants étant limité.

## MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE NEUCHÂTEL 18:00 - 24:00

- 18:00/19:15 Démonstration des automates Jaquet-Droz
- 18:30/19:00/19:30/20:45/21:45/23:00 Visites éclair de Valérie Favre. Une exposition monographique
- 19:00-23:00 Embrassez qui vous voulez. Œuvre collective, formée de vos baisers dédi-cacés, autour de Fashion de João Duarte
- 20:00/21:00/22:00 Eifo Efi, spectacle de danse par Ioannis Mandafounis & Fabrice Mazliah
- 20:30/21:30/22:30/23:30 Explorer, performance audiovisuelle par Encor studio

## MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE 18:00 - 24:00

- 18:00-24:00 Installation artistique Child Hood
- 18:15-19:00 Visite guidée de l'exposition Témoins à charge de D. Rivalta à travers la ville de Neuchâtel. Départ du Muséum à 18:15, max. 20 personnes \*
- 18:15/19:30/21:15 Conférence expérimentale La science chauffée à blanc
- 18:15/18:45/19:15/20:00 Une feuille blanche révèle un secret. Trouveras-tu le moyen de le déchiffrer?
- 19:00-20:30 Le secteur mode de l'EAA de La Chaux-de-Fonds défilera deux fois dans la soirée
- 19:30/20:45/22:30 Visite éclair des dioramas sous un angle particulier
- Dès 22:00 Un message secret se cache pendant cette Nuit blanche... Lequel?

## JARDIN BOTANIQUE 17:00 - 23:00

- 17:00-20:00 Atelier sur le thème du grand voyage des plantes comestibles
- 18:00-19:00 Visite guidée de l'exposition Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent
- 19:00-19:30 Lecture publique de textes de migrantes réalisés dans l'atelier d'écriture de Dominique Natali de l'Association RECIF sur le thème Espace et migration
- 20:30-22:00 Projection open-air du film TerraFerma organisée par l'association Halluciné

## CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL 17:00 - 23:00

- 17:00-23:00 Visite libre des expositions
- 18:30/20:00/21:30 Visite guidée décalée par un comédien (30')
- 19:15/20:45 Poésie sonore inspirée par les slogans de Mai 68 (20-30')

## MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL 18:00 - 23:30

- 18:00-22:30 Visites guidées d'une salle de l'exposition (15')
- 18:15/19:15 Ateliers Tout en plumes! (45')
- 18:30/19:30/20:30/21:30 Vol thermique exploitant la chaleur corporelle par A. Graf (20')
- 19:00/20:45/22:00 Performances dans les espaces d'exposition par le Collectif Usinesonore (15')
- 20:00 Frères des arbres, film de M. Dozier et L. Marescot (2017, Papouasie Nouvelle Guinée/France, 90') suivi d'une discussion avec le chef papou Mundiya Kepanga et Marc Dozier

## LATÉNIUM 18:00 - 24:00

- Dès 18:00 Les petits tailleurs de pierre. Venez créer au choix une bougie, un pendentif, un galet peint ou gravé
- Dès 18:00 Street art préhistorique. Lasco, graffeur lyonnais, réalisera en temps réel une fresque comme le faisaient les hommes du Paléolithique
- 18:00/19:30/20:30/22:30 Joutes scientifiques. Vérité ou fantasmes? Sketch autour du débat archéologique sur le culte de l'ours aux temps préhistoriques
- 18:30/20:30/22:00 Abstraction électrolithique. Quatre musiciens évoquent les atmosphères sonores d'une journée de nos ancêtres
- 19:00/20:00/21:00 Nomades : à travers le temps par le mouvement. Une pièce chorégraphique créée par Le Lokart sur une composition musicale de Psycho Weazel
- 19:00/20:15/22:15 Atelier de gravure. Repartez avec votre animal gravé et imprimé grâce à la technique de la linogravure (dès 12 ans) \*
- 19:15/20:15/21:45/23:00 Contes de la Grande Ourse. Ariane Racine vous contera des histoires sur l'animal, la femme et l'homme. Séance pour adultes à 23:00
- A la tombée de la nuit Les enfants sont invités à venir allumer leurs bougies des cavernes autour des danseurs (21:00)

\* Sur inscription à l'accueil animation enfants





# Journée des musées

Littoral neuchâtelois  
Dimanche 13 mai 2018



www.nuitdesmusees-ne.ch

La Nuit et la Journée des musées invitent le public à découvrir gratuitement les expositions des musées du canton de Neuchâtel et à participer aux nombreuses animations mises en place spécialement pour l'occasion.

Visites guidées, spectacles, ateliers pour enfants, conférences, projections de films, rencontres avec des invités, jeux, concours, et bien d'autres surprises pour les jeunes et les moins jeunes vous attendent.

L'entrée est libre dans tous les musées participants dès le début des animations.

Attention : dans certains musées, il est impératif de s'inscrire sur place pour participer aux ateliers pour enfants, le nombre de participants étant limité.

## MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE NEUCHÂTEL 11:00 - 18:00

### Programme au Musée d'art et d'histoire

11:00/13:00/15:00/17:00 Des prodiges mécaniques à l'intelligence artificielle ! Quand Robosphère rencontre Jaquet-Droz...

11:00-18:00 *Le cinéma et Mai 68*. Projection d'extraits de films, sélection de Vincent Adatte

11:30/13:30/15:30/17:30 *Explorer*, performance audiovisuelle par Encor studio

12:00/14:00/16:00/17:45 Visites éclair de *Valérie Favre. Une exposition monographique*

13:00/14:30/16:00 Masques et personnages en lien avec *Valérie Favre*. Peinture, bricolage, déguisement. Dès 7 ans

### Programme aux Galeries de l'histoire - Av. DuPeyrou 7 (14:00-16:00)

14:00/15:00 Visite des maquettes historiques de la ville de Neuchâtel

14:00-15:30 *C'est toi le maquettiste*. Construis toi-même la maquette de la Tour de Diesse. Dès 7 ans

14:00-15:30 Concours autour des maquettes historiques. Dès 15:30, remise des prix et goûter offert

## JARDIN BOTANIQUE 10:00 - 18:00

10:00-11:00 Visite guidée de l'exposition *Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent*

10:00-13:00 Atelier sur le thème *Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent*

11:00-16:00 Dégustez et assistez à la confection du café traditionnel d'Erythrée

11:00-17:00 Dans le parc, animation musicale par l'ensemble vocal Chante Val

14:00-16:00 Tendez l'oreille autour d'une conférence-atelier sur les instruments de percussion donnée par Deeplight

16:00-17:00 Visite guidée de l'exposition *Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent*

## CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL 11:00 - 17:00

11:00-12:45 Petit déjeuner offert sur la terrasse

13:00/14:30 Visite guidée de l'exposition *Friedrich Dürrenmatt – 1968* (30')

13:45/15:15 Lecture scénique de *Play Strindberg* (30')

## MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL 10:00 - 17:00

10:00-16:30 Visites guidées d'une salle de l'exposition (15')

10:00 Présentation de l'art sacré des parures et des coiffes par le chef papou Mundiya Kepanga (60')

10:15/14:00/15:15 Ateliers *Tout en plumes !* (45')

11:00-13:00 Brunch. Adultes : 20.-/Enfants : 1.- par année d'âge (de 3 à 12 ans). Attention places limitées

13:30/14:30 Récits autour des plumes en Papouasie Nouvelle Guinée par Claire Martin (30')

15:30 *Dead birds*, film de Robert Gardener (1964, Nouvelle Guinée/USA, 83')

## LATÉNIUM 10:00 - 17:00

Dès 10:00 Visite libre des dépôts et du musée jusqu'à sa fermeture

10:15/14:00/15:30 Visites commentées par Géraldine Delley, commissaire de l'exposition

11:00 *Contes de la Grande Ourse*. Tour de contes de l'ours et des hommes, par Ariane Racine

## CHÂTEAU ET MUSÉE DE VALANGIN 10:00 - 17:00

10:00-17:00 Chasse au trésor où petits et grands sont invités à chercher des plantes présentes dans le parc du château. Petite récompense à la clé !

11:00-12:00/14:00-15:00/15:30-16:30 Mystérieuses histoires de plantes racontées par une conteuse !

14:00-17:00 Démonstration de dentellières dans la salle Guillemette de Vergy

Sur inscription à l'accueil animation enfants



 Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe socialiste  
Jonathan Gretillat

## Pour que vive et fleurisse l'Université de Neuchâtel!

De manière aussi rare qu'exceptionnelle, l'unanimité des groupes politiques du Conseil général a voté en faveur d'une résolution de soutien à l'Université de Neuchâtel. C'est dire l'importance que le Parlement communal accorde à notre Alma Mater, ainsi qu'aux hautes écoles et institutions de formation présentes sur notre territoire communal. Marquer cet attachement nous paraît d'autant plus important dans le contexte cantonal difficile dans lequel nous devons naviguer. Notre Université est l'une des institutions qui contribuent le plus au rayonnement national et international de notre Ville et de notre canton, sans



Le groupe socialiste, à l'instar de tous les groupes du Conseil général, insiste sur l'importance du projet UniHub, autant pour l'Université de Neuchâtel que toute la région. • Photos: Stefano Iori

**« Notre Université est l'une des institutions qui contribuent le plus au rayonnement national et international de notre Ville et de notre canton. »**

parler de ses innombrables retombées en termes économiques, culturels et d'emplois notamment. Notre collectivité se doit dès lors d'affirmer haut et fort ses préoccupations s'agissant

des développements futurs de notre Université.

Ceci est particulièrement vrai dans le cadre de l'ambitieux projet dit « UniHub-UniLac », estimé à près de 60 millions de francs, qui prévoit notamment la construction d'un nouveau bâtiment à côté de la Faculté des lettres et des sciences humaines, qui pourrait être reclassé en projet d'infrastructure de priorité n°1 par la Confédération, et bénéficier ainsi

d'importants subventionnements fédéraux. Il s'agit dès lors de ne pas manquer le train en marche!

Bien évidemment, pour qu'un tel projet puisse aller de l'avant et dans de brefs délais, l'Université de Neuchâtel nécessite le soutien plein et entier de l'Etat. Malheureusement, les grands investissements semblent à la peine au niveau cantonal, alors même que nous en avons besoin plus que jamais: en effet, les atouts neuchâtelais, dont le potentiel est énorme mais trop souvent bridé par la situation financière et les conflits régionalistes qui paralysent notre canton, doivent impérativement être valorisés. C'est tout le sens de cette résolution interpartis, qui vise à rendre les autorités communales et cantonales particulièrement attentives et sensibles à la nécessité de soutenir les projets contribuant au renforcement et au développement indispensable de l'Université. Le groupe socialiste ainsi que le législatif de la Ville s'engagent ainsi activement pour que vive, croisse et fleurisse notre Université!

mique: pertes de valeur des biens immobiliers, baisses de l'attrait pour l'habitat comme pour le travail, et coûts sanitaires (traitements) et économiques (pertes de production). Notre agglomération se développe et le trafic s'intensifie, des mesures à la source sont importantes pour garantir des zones d'habitation et des espaces de vie tranquilles et agréables. C'est pourquoi, le groupe PLR du Conseil général a déposé une question écrite au Conseil communal pour connaître

**« Notre agglomération se développe et le trafic s'intensifie, des mesures à la source sont importantes pour garantir des espaces de vie tranquilles et agréables. »**

les bases d'analyse (cadastre du bruit) et de planification (spatiale et temporelle) concernant l'assainissement des revêtements routiers au moyen d'enrobés phono-absorbants en Ville de Neuchâtel, aussi bien sur les routes communales que cantonales.

Le groupe PLR demande également clarté sur les aspects financiers, ce en regard des obligations



### Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Antoine de Montmollin (Soc), président.

Y compris le président, 40 membres sont présents: M<sup>mes</sup> et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeaneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

**Excusés:** M<sup>me</sup> Charlotte Opal (PopVertSol)

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertSol), vice-présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), M<sup>me</sup> Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et M<sup>me</sup> Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

Groupe PLR  
Nadia Boss

### Assainissement du bruit dû au trafic routier

Le bruit routier porte atteinte à la qualité de vie et son impact nuit à la santé. Il génère un coût écono-

# général ont la parole

légales fédérales et des délais déjà atteints pour l'octroi de subventions fédérales. En effet, la Confédération octroie depuis 2008 des subventions en faveur de l'assainissement des routes. Les communes avaient jusqu'à fin mars 2018 pour réduire le bruit du trafic routier. Vu le retard pris en Suisse, le Conseil fédéral a adopté une révision de l'OPB en février 2018, permettant de prolonger le délai d'expiration de l'octroi des subventions fédérales jusqu'au 31 décembre 2022 pour les assainissements faisant déjà l'objet de dossiers déposés. Politiquement parlant, la question écrite, n'est pas le meilleur moyen pour faire du «bruit» médiatique, mais gageons que la transparence requise par la réponse ne fera pas passer cette problématique sous silence!

**Groupe Vert'libéraux-PDC**  
Sylvie Hofer-Carbonnier

## Fatale erreur à éviter!

Il est indispensable que le Conseil d'Etat entame le plus rapidement possible les démarches devant déboucher sur la construction d'un nouveau bâtiment à côté de l'actuelle faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel. Il en va non seulement du maintien, mais du développement de l'Université dans un contexte de concurrence nationale et internationale. Il en va également d'une subvention de 17 millions de francs versée par la Confédération.

C'est pour cette raison que le groupe Vert'libéraux/PDC s'est joint aux autres groupes pour déposer une résolution intitulée «Pour que vive et se développe l'Université de Neuchâtel!». Elle a été adoptée lundi soir au Conseil général à l'unanimité, ce dont nous nous félicitons. Le Conseil communal dispose ainsi d'un soutien politique total pour s'approcher à la fois de l'Etat de Neuchâtel et de l'Université pour que le projet de construction soit enfin mis sur les rails. Et avec une certaine urgence, le subventionnement fédéral étant conditionné à un projet abouti d'ici fin 2019.

Le développement de notre Université est fondamental pour l'avenir de notre canton. Non seulement pour permettre à de nombreux jeunes Neuchâtelois d'étudier ici plutôt que de partir ailleurs, aux frais des contribuables neuchâtelois. Mais aussi pour attirer des forces vives dans notre

région, qui y restent souvent, avec l'enrichissement économique, démographique, culturel et intellectuel que cela implique.

Ne pas investir dans le développement de notre Université, c'est scier

---

**« Ne pas investir dans le développement de notre Université, c'est scier la branche sur laquelle nous sommes assis, d'autant que chaque franc investi rapporte bien davantage au canton. »**

---

la branche sur laquelle nous sommes assis, d'autant que chaque franc investi rapporte bien davantage au canton. Au-delà des besoins pressants de l'Université, le projet de nouveau bâtiment, avec des conditions de subventionnement fédérales optimales, constitue une opportunité à laquelle notre canton ne peut pas se permettre de renoncer, à plus forte raison au moment où il souhaite renforcer son attractivité. Et comme, en plus, le Conseil d'Etat admet lui-même que le canton n'investit pas assez...

**Groupe PopVertSol**  
Jacqueline Oggier Dudan

## Du bio pour bientôt!

Le groupe PopVertSol avait déposé une proposition d'arrêté «oui au bio dans nos domaines» demandant la reconversion à la production biologique de tous les terrains viticoles et agricoles de la Ville de Neuchâtel.

De nombreuses raisons nous ont amenés à cette démarche. L'agriculture biologique est plus rentable économiquement que l'agriculture conventionnelle. Il existe de nombreuses subventions et autres soutiens agronomiques pour les producteurs qui décident de reconverter leurs exploitations à la culture biologique. Les reconversions à l'agriculture biologique ont connu une progression très importante en 2017 et plus de 2'000 habitants de la Ville de Neuchâtel ont signé l'initiative populaire fédérale qui souhaite bannir les pesticides de synthèse dans tout le pays. Dès septembre 2018, la France va interdire les néonicotinoïdes, des insecticides neurotoxiques aujourd'hui les plus utilisés au monde. D'ailleurs, la baisse du nombre d'insectes s'observe à l'œil nu, comme m'a fait remarquer l'autre jour un collègue. Et qui dit moins

d'insectes, dit moins de pollinisateurs et une production agricole en baisse.

Au vu de ces faits, nous estimons qu'il est important, si ce n'est essentiel, d'engager au plus vite la reconversion de nos domaines agricoles et viticoles à la culture biologique. Le premier bail des domaines de la Ville n'arrive à échéance qu'en 2022 et sachant qu'une reconversion prend 2 ans pour l'agriculture et 3 ans pour la viticulture, ce ne sera donc pas pour demain que les domaines de la ville pourront

---

**« Il est important, si ce n'est essentiel, d'engager au plus vite la reconversion de nos domaines agricoles et viticoles à la culture biologique. »**

---

afficher fièrement le label bio. Le Conseil général a donc décidé, ce lundi, de spécialement créer une commission pour la mise en œuvre détaillée de la reconversion de nos domaines agricoles et viticoles à la culture biologique. Nous sommes convaincus qu'elle sera un très bel atout pour l'image de notre ville!



Pour le groupe PopVertSol, il faut préparer maintenant la reconversion à la production biologique des domaines agricoles et viticoles de la Ville.

## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Toralf Scharf, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Réfection de la toiture, remplacement de lucarnes par des Velux, au chemin de Trois-Portes 16, article(s) 9296 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104989. Les plans peuvent être consultés du 4 mai au 4 juin 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Castella, architecte à Neuchâtel (bureau Laurent Castella Architecte), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement d'affectation pour la création d'un appartement au 1<sup>er</sup> étage, à la place de dépôts à la rue des Moulins 4, article(s) 865 et 584 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105079 pour le compte de la Société Immobilière SA c/o Librairie-Papeterie Reymond. Les plans peuvent être consultés du 4 mai au 4 juin 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre-Alain Boivin, architecte à Neuchâtel (bureau Art's Ligne Architecture sarl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une habitation Familiale au chemin du Pré-Girard 57, article(s) 10690 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104923, pour le compte de Madame et Monsieur Suzanne Gilliéron et Baptiste Wagner. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 28 mai 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Ludovic Flaig (Bolliger-Immobilier SA) d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un accès extérieur et agrandissement d'une ouverture de façade à l'avenue du Premier-Mars 2a, article(s) 2205 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105224. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 28 mai 2018, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

## Ludothèque Pestalozzi

### Troc-jouets samedi 2 juin

La ludothèque Pestalozzi vous invite à son troc-jouets le samedi 2 juin de 9h à 12h au collège de la promenade à Neuchâtel. La bibliothèque sera par ailleurs fermée pour la fête de l'Ascension du jeudi 10 mai au lundi 14 mai. Réouverture mardi 15 mai à 10h.

# La Ville officielle

## Votation fédérale

### Convocation des électrices et des électeurs

**Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur**

- l'initiative populaire du 1<sup>er</sup> décembre 2015 «Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine)»;
- la loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR),

**le 10 juin 2018**

vu la décision du Conseil fédéral de soumettre deux objets à la votation populaire du 10 juin 2018, du 7 mars 2018;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 11 avril 2018

sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise:

#### Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale le dimanche 10 juin 2018 à 10 heures, au plus tard.

#### Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique le samedi 9 juin 2018 à 12 heures, au plus tard.

#### Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche 10 juin 2018 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote

par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

#### Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 10 juin 2018, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

#### Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

#### Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 8 juin 2018, à 15 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)

Neuchâtel, le 2 mai 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président,**  
**Fabio Bongiovanni**

**Le chancelier,**  
**Rémy Voirol**

## Agent-e-s de sécurité

### Recrutement pour de nombreuses missions



Plus de 100 dossiers reçus et 27 personnes présélectionnées pour des tests: le dernier recrutement organisé par le Service communal de la sécurité pour des postes d'agent-e de sécurité publique a enregistré un vif intérêt. Le week-end dernier, des tests écrits et physiques, ainsi qu'un entretien, ont été organisés sur le terrain de la Riveraine, afin de trouver les profils idéaux. Et ceci sous un soleil éclatant.

Les candidat-e-s retenue-s au final devront disposer de compétences permettant de faire un lien social avec la population, mais aussi de veiller au bon respect des bases légales. En effet, et contrairement à ce que la population imagine trop souvent, les agents de sécurité publique ont bien d'autres missions que de contrôler le stationnement sur le territoire communal. Parmi les nombreuses tâches qui leur seront demandées, citons: le service de circulation lors de manifestations, la surveillance aux abords des écoles, l'appui sanitaire et social à la population, la protection des biens publics, la surveillance lors de votations et d'élections, l'affichage officiel, la notification d'actes judiciaires ou encore la conciliation, la médiation et la résolution de problèmes tels que des différends entre citoyens sans aspect pénal.

## Informatique

### Entité neuchâteloise unique en 2019

Le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel ont récemment signé une convention officialisant leur volonté de regrouper leurs services informatiques. Sous réserve de l'avis du Grand Conseil et du Conseil général, la nouvelle entité, qui regroupera le Centre électronique de gestion (CEG) et le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) sera opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ainsi renforcée, la nouvelle entité informatique sera à même de répondre aux grands défis de demain. Elle comprendra environ 170 collaboratrices et collaborateurs. Objectif de ce regroupement? Unir les forces en présence pour maintenir et développer la qualité de prestations fournies à un grand nombre de partenaires et clients.

**Offre d'emploi**

La Direction de l'Urbanisme met au concours, pour le Service des bâtiments et du logement, le poste de

### secrétaire de service à 80%

**Votre mission:** Sous la direction du chef de service, le-la titulaire aura les missions suivantes: soutien administratif et organisationnel pour le service; préparation de séances ainsi que participation à l'élaboration de présentations; rédaction de rapports et de procès-verbaux; suivi administratif des dossiers du personnel du service (plus de 50 personnes); mise en place et gestion des processus liés aux tâches administratives du service (archivage, système qualité, contrôle interne, etc.).

**Délai de postulation: 20 mai 2018.**

**Renseignements:** Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du chef de service, M. P. Solioz, 032 717 76 81.

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:** [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel  
032 717 71 47

# La Ville officielle

Une exposition en plein air va marquer l'été

## Des animaux lâchés en ville



L'ours de la place Pury est l'un des 22 animaux de l'exposition Rivalta.

Vous les avez sans doute déjà vus au centre-ville, et la population les a déjà adoptés: l'ours à la place Pury, les lions sur le quai Ostervald, les chevaux à la BCN, les loups autour de Farel à la Collégiale ou l'énorme rhinocéros devant le Collège latin. Une vingtaine d'animaux grandeur nature ont été lâchés en ville par l'artiste italien Davide Rivalta dans le cadre d'une grande exposition à ciel ouvert intitulée «Témoins à charge». Cette exposition a été vernie samedi sous le soleil, en présence de ses principaux acteurs, l'artiste (à droite sur la photo), le président de la société AP Projets d'Art Philippe Jacopin (au centre) et le conseiller communal en charge de la Culture, Thomas Facchinetti.

La même expo a connu un énorme succès l'an dernier à Antibes, et après Neuchâtel, les animaux passeront ensuite l'automne à Riehen (BS) et l'hiver à Gstaad. Comme vous pouvez les découvrir jusqu'au 2 septembre, votre journal «Vivre la Ville» aura l'occasion d'en reparler largement! Vous trouverez d'ailleurs, encarté dans ce numéro, un flyer présentant notamment l'emplacement des différentes sculptures. Un concours photo est également organisé sur Instagram par la Ville de Neuchâtel et le groupe des «instagramers» neuchâtelois.

**Action sociale**

### Collaboration Neuchâtel-Peseux

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les bénéficiaires de prestations sociales domiciliés à Peseux seront invités à se rendre désormais au Guichet social régional (GSR) du centre-ville de Neuchâtel, rue Saint-Maurice 4. Ce regroupement, décidé par les autorités communales de Peseux et de Neuchâtel par une convention récemment signée, répond à la Loi cantonale sur l'action sociale qui définit un minima de 8'000 habitants pour abriter un service social régional. Depuis la décision de la Commune de Corcelles-Cormondrèche de transférer ses prestations sociales à la Ville de Neuchâtel, le GSR de Peseux a été prié par le canton de se rattacher à un service social régional existant. Conséquence de ce regroupement, les locaux du service de l'action sociale seront adaptés pour permettre d'accueillir de nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs nécessaires à cette réorganisation. Les exécutifs de Peseux et de Neuchâtel sont satisfaits de cette décision, qui marque la reprise d'un dialogue fructueux et d'une coopération intercommunale qui rapproche toujours davantage les deux communes.

**Offre d'emploi**

La direction des Infrastructures met au concours un poste d'

### ingénieur-e communal-e adjoint-e à 100%

**Service:** Bureau technique.

**Votre mission:** rattaché-e directement à l'ingénieur communal, vous assurez les missions principales suivantes: soutien et appui dans la gestion du service; gestion complète de projets particuliers; gestion et suivi du réseau d'assainissement et de son PGEE, y compris son développement et sa mise en œuvre; organisation et gestion du bureau technique comprenant l'encadrement des collaborateurs, la préparation des rapports de demande de crédit et l'élaboration du budget; suivi du budget et des investissements correspondants; mise en œuvre de la démarche qualité au sein du service; représentation de la section Infrastructures dans le cadre de projets transversaux de la commune.

**Délai de postulation: 20 mai 2018.**

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:** [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,  
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

**Echos**

- Mercredi 25 avril, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales lors de la cérémonie d'ouverture du Salon de l'Immobilier neuchâtelois.
- Mercredi 25 avril, M<sup>me</sup> Anne-Françoise Loup, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales, lors de la soirée rencontre sur le thème «Construction sans obstacles» organisée par Pro Infirmis Jura-Neuchâtel.
- Mercredi 25 avril, M<sup>me</sup> Anne-Françoise Loup, directrice de l'Action sociale, a représenté les Autorités communales lors de l'Assemblée générale de l'Association neuchâteloise des services bénévoles à Neuchâtel.
- Vendredi 27 avril, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de l'urbanisme, a représenté les Autorités communales, lors de la Journée de l'Architecture et de l'Urbanisme neuchâtelois.
- Mardi 1<sup>er</sup> mai, M. Antoine de Montmollin, président du Conseil général, a représenté les Autorités communales au vernissage de l'exposition de la Colonia Libera Italiana.
- Samedi 5 mai, M<sup>me</sup> Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures, a représenté les Autorités communales lors de l'assemblée générale de l'organisation Opération villages roumains (OVR).
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>mes</sup> et MM. Heidi et René Margot-Perrotet à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, à Monique et Pierre André Uldry-Pettinaroli, à Ginette et Raymond Solioz-Sausser à l'occasion de leur 55<sup>e</sup> anniversaire de mariage, ainsi qu'à Ariane et Claude Jacot-Pochelon à l'occasion de leur 65<sup>e</sup> anniversaire de mariage.
- Le Conseil communal a présenté ses compliments à M<sup>me</sup> Andrée DuBois, à l'occasion de son entrée dans sa 100<sup>e</sup> année.

**Patinoires**

### Réouverture du Café des Amis

Le Café des Amis, aux patinoires du Littoral, accueille à nouveau sa clientèle depuis samedi dernier. Le comité de direction du Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral neuchâtelois a en effet signé un nouveau bail avec la société La Belle Découverte Sàrl, de David Bellenot et Benoît Le Douarin, tous deux au bénéfice d'une riche expérience dans la restauration. Les nouveaux tenanciers proposent une carte mettant en valeur les produits du terroir et les fournisseurs locaux. Ils vont également réaménager la terrasse, l'une des plus belles du bord du lac, pour la rendre plus conviviale avec davantage de verdure.



Semaine du 9 au 22 mai 2018

## Trois sorties cinéma



### Eldorado

Le réalisateur Markus Imhoof s'inspire de sa propre expérience et de sa rencontre avec Giovanna, une réfugiée italienne pendant la Seconde guerre mondiale, pour raconter comment sont traités les réfugiés aujourd'hui, en Méditerranée, au Liban, en Italie, en Allemagne et aussi en Suisse. La projection de ce mercredi 9 mai aura lieu en présence du réalisateur à 18h. | **Apollo 3**

### Death wish

Paul Kersey est chirurgien à Chicago. Dans sa salle d'urgences, il voit défiler les victimes de violences. Un jour, ce sont sa femme et sa fille, collégienne, qui sont violemment agressées dans leur maison de banlieue. Dépassée par les événements, la police tarde à agir. Animé par un fort désir de vengeance, Paul décide de traquer les assaillants de sa famille pour que justice soit faite. Les meurtres anonymes des criminels ne tardent pas à attirer l'attention des médias. | **Apollo 1**



### 2021 (sortie le 16 mai)

Le 21 juin 2021, l'humanité est zappée de la surface terrestre dans un triple flash vert. Un survivant part solitaire en quête de réponses. Entre centrales nucléaires et menaces extra-terrestres, il se verra confronté à des problèmes inattendus, qui le pousseront dans ses derniers retranchements. Une fiction conçue de A à Z par le réalisateur d'origine neuchâteloise Cyril Delachaux. | **Cinéma minimum**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur [www.cinepel.ch](http://www.cinepel.ch) et [www.cineminimum.ch](http://www.cineminimum.ch)



## Impressum

**Editeur:** Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Responsable:** Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

**Rédaction:** Aline Botteron, Anne Kybourg

**Illustration:** Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:** Nathalie Ménétyr

**Contact:** Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

**Internet:** [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) ou [www.issuu.com/villedeneuchatel](http://www.issuu.com/villedeneuchatel)

**Mise en page:** Cathy Ecabert

**Impression et publicité:** Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

**Tirage:** 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique [distribution@ban.ch](mailto:distribution@ban.ch) ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch).

**Pas de parution le mercredi 16 mai. Prochain numéro: mercredi 23 mai.**



## Agenda pratique



### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Centre d'urgences psychiatriques (CUP)** – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

### Services publics

**Bibliothèque publique et universitaire** (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Fermeture exceptionnelle du jeudi 10 au samedi 12.05. Tél. 032 717 73 20; tél. 032 717 73 02.

**Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi** (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

**Piscines du Nid-du-Crô:** Ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h; piscines extérieures dès le je 10.05, tous les jours de 9h à 20h. Tél. 032 717 85 00, [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

**Boutique d'information sociale** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: [service.social@ne.ch](mailto:service.social@ne.ch).

**Centre de santé sexuelle – planning familial** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: [sante.sexuelle.ne@ne.ch](mailto:sante.sexuelle.ne@ne.ch).

**Contrôle des habitants** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h – ap-midi fermé, me 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h – 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20.

**Etat civil** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

**Service communal de la sécurité** (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h.

**Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: [www.securite-urbaine-ne.ch](http://www.securite-urbaine-ne.ch).

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

### Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

### Les services religieux

**Cultes des jeudi 10, samedi 12, dimanche 13, samedi 19 et dimanche 20 mai**

**Collégiale**, je 10.05, 10h, culte avec sainte cène, adieux de M<sup>me</sup> D. Collaud; di 13.05, 10h, culte avec sainte cène; di 20.05, 10h, culte avec sainte cène.

**Temple du Bas**, je 10.05 et je 17.05, 10h, méditation, salle du refuge; di 20.05, 10h, culte paroissial de bénédiction des catéchumènes avec sainte cène.

**Ermitage**, di 13.05, 10h, culte avec sainte cène; chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

**Maladière**, sa 12.05, 18h, culte Parole et Musique avec sainte cène, apéritif à la fin du culte.

**Serrières**, di 13.05, 10h, culte avec sainte cène.

**Hôpital Pourtalès**, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches du mois.

### Eglise catholique romaine

**Basilique Notre-Dame**, sa 12.05 et sa 19.05, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 13.05 et di 20.05, 10h et 18h, messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas**, di 13.05, 10h30, messe; di 20.05, pas de messe.

**Serrières, église Saint-Marc**, sa 12.05 et sa 19.05, 17h, messe; di 13.05 et di 20.05, 10h15, messe en italien.

**La Coudre, église Saint-Norbert**, sa 12.05 et sa 19.05, 18h30, messe; di 13.05 et di 20.05, 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence**, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois à 16h30, messe en croate.

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds**, di 13.05, 10h, messe de l'Ascension; di 20.05, 10h, messe de la Pentecôte.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel**, di 13.05, 18h, messe de l'Ascension; di 20.05, célébration à La Chaux-de-Fonds.

## Croisière fête des mères



Fête des mères avec repas à bord sur le lac de Neuchâtel ou Morat  
Venez passer un agréable moment en famille à bord de nos bateaux.

### Menu

Velouté glacé d'asperges vertes  
Flûte feuilletée à la viande des Grisons  
~~~~~  
Cœur de saumon délicatement confit à l'huile d'olive vanillée  
Robe de fraises et tendres madeleines à la fleur de sel  
Sauce mousseline au basilic  
~~~~~  
Longe de veau rôtie à basse température  
Tatin de pommes de terre douce à la fondue de côtes de bette  
Jus de la carcasse à l'estragon  
~~~~~  
Sablé breton fraise-citron  
Meringue moelleuse à la menthe  
Éclats d'amande caramélisées au chocolat noir

Dimanche 13 mai 2018. Menu et croisière : CHF 83.- / enfant : CHF 39.-

032 729 96 00 / [www.navig.ch](http://www.navig.ch)



## SPINEDI SA

Administrateur  
**Hubscher Urs** Maître Maçon dipl.

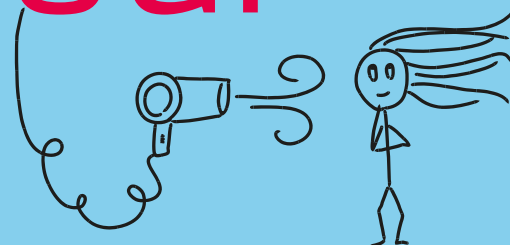
### ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

**Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics**  
**Terrassements - Aménagements extérieurs**  
**Carrelage - Forages**

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD  
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - [www.spinedi.ch](http://www.spinedi.ch)

**Depuis 1946 au service de la construction**

# De l'eau pour se sécher les cheveux?



Chez nous, c'est possible.

Découvrez comment dans nos centres d'information.

Visitez l'un de nos sept centres d'information.

Plus d'informations et inscription sur [www.bkw.ch/visiteurs](http://www.bkw.ch/visiteurs) ou 0844 121 123.

 **BKW**



Un legs exceptionnel vient enrichir le fonds d'archives Rousseau de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

# Correspondances de Rousseau sauvées

Quatre lettres originales écrites ou reçues par Jean-Jacques Rousseau, pendant la période où le célèbre écrivain habitait le village de Môtiers, ont été remises à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPU). Miraculeusement sauvées, ces documents ont refait surface lors de la liquidation d'une maison familiale à Buttes. Une découverte exceptionnelle et inespérée dans la région!

Grâce à ce généreux don, le fonds Rousseau de la BPU s'enrichit de deux échanges de lettres de Jean-Jacques Rousseau avec Marianne-Françoise de Luze, née Warney. Parente de son fidèle ami Daniel Roguin, chez qui l'écrivain a habité à Yverdon, elle lui rendit tous les services possibles durant son séjour au Val-de-Travers. Jean-Jacques Rousseau fréquenta à de nombreuses reprises la fabrique d'indiennes des de Luze au Bied, près de Colombier.



Roland Kaehr, conservateur du Musée Rousseau à Môtiers et Martine Noirjean de Ceuninck, responsable des manuscrits à la BPU, dévoilent une lettre originale écrite par Jean-Jacques Rousseau qui fait partie d'un legs en faveur de l'institution neuchâteloise. • Photo: Stefano Iori



## La pièce manquante

Les deux premières lettres datent de l'automne 1762. A un simple billet de transmission de Marianne-Françoise de Luze, Rousseau répond en accusant réception d'un métier à tapisserie qu'il n'utilisera jamais et renverra deux ans plus tard. La véritable découverte se trouve dans le second échange de lettres, daté de l'été 1764. Jean-Jacques Rousseau évoque une excursion botanique: «J'arrive de Chasseron, Madame, crotté jusqu'au dos et mouillé jusqu'aux os; pour restaurer je lis votre lettre et me voilà prêt à recommencer.»

Pourquoi Rousseau est-il donc pressé de repartir? «L'explication se trouve dans la lettre de Marianne-Françoise de Luze, lettre inconnue, inédite et présumée disparue», relève Roland Kaehr, conservateur du Musée Rousseau à Môtiers. Dans cette missive inédite, l'hôtesse du Bied annonce à Jean-Jacques Rousseau la visite de deux jeunes comtes polonais. Il faut dire que les deux frères Mniszech étaient accompagnés du pasteur Elie Bertrand et du banneret Frédéric-Samuel Osterwald. Elle sait pertinemment que Rousseau ne veut pas voir Elie Bertrand, car

il entretient des liens d'amitié avec Voltaire, son ennemi juré. Et elle s'en mord les doigts: «Je suis d'ailleurs très fâchée Monsieur d'être cause que vous quitterez peut-être votre gîte un jour que vous n'aviez point projeté d'en sortir.»

Cette lettre est aussi intéressante du point de vue de l'histoire des voyages. La célèbre *Description des Montagnes et des Vallées*, guide touristique suivi par de très nombreux voyageurs à la découverte du pays neuchâtelois au 18<sup>e</sup> siècle, est attribuée à Frédéric-Samuel Osterwald, alors qu'elle est en réalité tirée

des notes des deux comtes polonais. (ak)



## Découverte inattendue

Professeur d'anglais à l'Université de Neuchâtel, conservateur du Musée Rousseau à Môtiers et président à deux reprises de l'Association Jean-Jacques Rousseau, François Matthey (1924-2006) avait constitué une bibliothèque personnelle spécialisée relative à Rousseau. Une rumeur prétendait qu'il possédait même une lettre du célèbre écrivain. «A sa mort, j'ai prévenu ses héritiers de cette éventualité», indique Roland Kaehr, conservateur du Musée de Môtiers. Puis, la nouvelle tombe: tout en haut de la bibliothèque, les héritiers ont découvert, non pas une, mais quatre lettres originales, généreusement remises au Musée Rousseau où elles ont été temporairement exposées, avant de rejoindre le fonds d'archives Rousseau de la BPU. Trois d'entre elles étaient déjà connues: elles figurent dans la correspondance complète de Rousseau, éditée par Ralph Leigh. La dernière missive est une découverte aussi belle qu'inattendue!



## Collecter, conserver et mettre en valeur

Le fonds Rousseau de la BPU est constitué de plus de 1000 lettres écrites par Rousseau et de 2500 missives qui lui étaient destinées. En plus du legs exceptionnel de quatre lettres originales, l'institution a récemment fait l'acquisition d'un manuscrit original de Rousseau sur la condition des femmes. «Souvent très onéreuse, l'acquisition de nouveaux documents est très rare. Nous cherchons à collecter des documents

relatifs à la période neuchâteloise de l'écrivain ou qui aient un lien avec notre collection», précise Martine Noirjean de Ceuninck, responsable des manuscrits à la BPU. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le fonds d'archives Rousseau de la BPU est l'un des deux plus importants au monde avec celui de la Bibliothèque de Genève. Les pièces les plus rares sont exposées dans l'Espace Rousseau de la BPU.